

## Code de conduite des fournisseurs EGGER

EGGER est une entreprise familiale engagée dans le développement durable et présente à l'international qui affiche des valeurs claires. Nous agissons en pensant aux générations futures et assumons une responsabilité écologique, économique et sociale. Les relations de partenariat à long terme avec nos clients et fournisseurs nous tiennent à cœur.

EGGER a adhéré au Global Compact des Nations Unies<sup>1</sup> et s'engage à respecter les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies<sup>2</sup>. C'est pourquoi nous attendons de nos fournisseurs dans toute la chaîne d'approvisionnement qu'ils respectent les lois en vigueur et les réglementations suivantes :

### 1. Respect des droits de l'Homme

EGGER s'attend à ce que ses fournisseurs soutiennent et respectent la protection des droits de l'Homme internationaux. Si des fournisseurs identifient un risque de contribuer à des violations des droits de l'Homme par leurs activités commerciales, ils doivent prendre des mesures correctives appropriées.

### 2. Conduite vis-à-vis du travail des enfants et du travail forcé

Les fournisseurs doivent interdire le travail des enfants et le travail forcé, et ne pas en tirer profit. Ils sont tenus de respecter impérativement les lois nationales.

### 3. Liberté d'association et droit de négociation collective

Les fournisseurs ne doivent pas empêcher l'adhésion à un syndicat ou à une autre organisation, la création de telles entités, ni refuser ces droits aux travailleurs. De plus, ils doivent garantir la reconnaissance effective du droit de négociation collective.

### 4. Comportement vis-à-vis des collaborateurs et conditions d'embauche

Les fournisseurs doivent garantir les droits des travailleurs en vigueur et, en particulier, respecter les lois, les conventions et les normes sectorielles applicables en matière de temps de travail et de rémunération de leurs collaborateurs. La discrimination à l'embauche et au travail ne saurait être tolérée, pas plus que le harcèlement, les abus ou le chantage au travail.

### 5. Protection de la santé et sécurité au travail

Les fournisseurs doivent respecter les lois applicables en matière de protection de la santé et de sécurité au travail, et assurer une gestion adéquate de la sécurité au travail. Les risques doivent être identifiés, évalués, et des mesures de protection appropriées doivent être prises. EGGER exige de ses fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs collaborateurs contribuent à leur propre santé et à l'intégrité de leur environnement de travail.

### 6. Comportement dans le milieu professionnel

EGGER ne tolère aucune forme de corruption ou de fraude. EGGER attend de ses fournisseurs qu'ils se comportent de manière loyale et intègre vis-à-vis de concurrents. EGGER présuppose notamment que ses fournisseurs respectent les lois sur la concurrence et les ententes, ne tolèrent pas la corruption et ne prennent pas part à des activités de blanchiment d'argent.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, notamment sur les 10 principes, consultez la page [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org).

<sup>2</sup> Pour plus d'informations, notamment sur les 17 objectifs, consultez la page [www.unric.org/en/united-nations-sustainable-development-goals](http://www.unric.org/en/united-nations-sustainable-development-goals).

## Code de conduite des fournisseurs EGGER

### 7. Protection de l'environnement

EGGER attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les lois, réglementations et normes environnementales en vigueur, qu'ils disposent d'un système de management environnemental approprié et qu'ils garantissent une utilisation efficace des matières premières. EGGER attend également de ses fournisseurs qu'ils soutiennent une approche préventive dans la gestion des problèmes environnementaux, qu'ils prennent des initiatives pour sensibiliser à l'environnement, et qu'ils favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Les effets néfastes sur le climat ainsi que la pollution de l'air, du sol et de l'eau doivent être limités au minimum. Toutes les lois et réglementations locales en vigueur concernant les matériaux, les produits chimiques et les substances à risque doivent être respectées. Les fournisseurs doivent se conformer aux restrictions sur les matériaux et aux exigences en matière de sécurité des produits, qui sont régies par les lois et les réglementations en vigueur.

### 8. Service de médiation

Afin de détecter et d'empêcher les comportements contraires à l'éthique et à la loi, EGGER a mis en place un service de médiation. Ce service est assuré par un avocat externe et donc neutre, qui agit en tant que médiateur. Les fournisseurs de EGGER peuvent s'adresser à ce service de médiation en cas de suspicion ou d'indices d'un écart de conduite. Vous trouverez de plus amples informations sur le service de médiation et les possibilités de contact sur la page d'accueil de EGGER, [www.egger.com](http://www.egger.com), sous Compliance.

### 9. Audit des fournisseurs et mise en application

EGGER peut vérifier le respect du présent Code de conduite des fournisseurs EGGER par le biais d'audits. Toute violation importante des principes et exigences stipulés dans le Code de conduite des fournisseurs EGGER est considérée comme une atteinte substantielle à la relation contractuelle. En cas de suspicion d'infractions, EGGER se réserve le droit de demander des informations sur les faits correspondants. En outre, EGGER est en droit de résilier exceptionnellement tout ou partie des contrats avec les fournisseurs qui ne respectent manifestement pas le Code de conduite des fournisseurs EGGER.

### 10. Publication et modification

En cas de différences entre les exigences juridiques et le présent Code de conduite des fournisseurs EGGER, ou entre le code de conduite du fournisseur et le présent Code de conduite des fournisseurs EGGER, le fournisseur doit respecter la réglementation la plus stricte.

Le Code de conduite des fournisseurs EGGER est disponible au téléchargement sur la page d'accueil EGGER. EGGER se réserve le droit de l'adapter de temps à autre aux exigences juridiques ou réglementaires.

J'ai pris connaissance du document et j'accepte son caractère obligatoire :

---

Lieu, date

---

Signature

**Code de conduite des  
fournisseurs EGGGER**

---

Nom de l'entreprise et adresse

Nom et intitulé du poste du signataire